CONTRATS DE TRAVAIL PROPOSES AUX SENIORS

TYPE DE CONTRAT	PUBLIC	CONDITIONS	RÉMUNÉRATION SALARIÉ/E	AIDES EMPLOYEUR	EMPLOYEURS
PROFESSIONNALISATION ***Souces :*** ***Site Pôle Emploi*** ***Ministère de l'Econonomie, des Finances et de la Relance (Bercy Info)***	De 16 à 25 ans inclus	Contrat Alternance = Formation théorique dans organisme de formation + formation pratique en entreprise Contrat Alternance CDD de 6 à 12 mois (24 mois maxi) *jusqu'à 36 mois maxi pour public prioritaire*	< 21 ans = de 55% à 65 % du SMIC (si Bac ou diplôme)	Du 01/07/2020 au 31/12/2021 = Prime exceptionnelle de : 5 000 € la 1ère année pour personne mineure 8 000 € la 1ère année pour personne majeure	Entreprises secteur marchand (Commerce, Industrie et Constructions, Services aux particuliers, Transports, Education, Santé et Finance)
			De 21 à 25 ans = 70 % à 80 % du SMIC (si Bac ou diplôme)	8 000 € la 1ère année pour personne majeure	
	De 26 à 45 ans inclus		A partir de 26 ans = 85 % revenu mini ordinaire (selon convention collective) Ou minimum 100 % du SMIC		
	+ de 45 ans (Sénior)	Contrat Alternance CDD de 6 à 12 mois (24 mois maxi) *jusqu'à 36 mois maxi pour ***public prioritaire*** *		Aides cumulables = - 2 000 € réglés en 2 échéances, sous réserve de CDI et accord de l'OPCO rattaché au secteur d'activités de l'entreprise + Aide forfaitaire à l'employeur de la part de Pole Emploi selon dossier à constituer. Accord	
		Contrat Alternance CDI			
CONTRAT ADULTES – RELAIS **(Missions de médiation sociale et culturelle de proximité, Mission de diaologue social)** ***Source : https://www.service-public.fr/***	>de 30 ans , Résident dans un"Quartier Ville Prioritaire" Sans Emploi ou bénéficier du C.U.I - C.A.E	CDI ou CDD maxi 3 ans (renouvelable 1 fois)	SMIC Horaire Juillet 2021 : 10,25 € Brut / heure 1 554,58 € Mensuels Brut Soit 1 231,00 € Mensuels Net	Pour un CDI : aide annuelle forfaitaire de 19 349,15 € pour un temps plein Pour un temps partiel, elle est calculée au prorata de présence	- Entreprises privées chargées de la gestion d'un service public - Administrations (Collectivités locales, Mairies, Départements, Régions et leur établissements publics) - Etablissements scolaires (De la maternelle aux Lycées) - Hôpitaux - Offices Publics et organismes HLM
EMPLOI FRANC QPV ***Source : Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion***	#NOM?	CDD ou CDI de 6 mois mini : - L'employeur ne doit pas avoir effectué de licenciement économique sur le poste dans les 6 mois précédents - Il ne doit pas avoir bénéficié d'une aide de l'État à l'insertion pour le recruté - Le recruté ne doit pas avoir appartenu à l'effectif salarié durant les 6 mois précédents - Cumulable avec toutes les aides à l'embauche d'un contrat de professionnalisation	Minimum SMIC sinon salaire négocié avec l'employeur	- 5 000 € pendant 3 ans maxi pour un CDI - 2 500 € pendant 2 ans maxi pour un CDD de 6 mois minimum	- Entreprises de secteur privé - Associations affiliées à l'assurance chômage

P.E.C : C.U.I.- C.I.E** **C.U.I.- C.A.E** **Source : Site Pôle Emploi (CLARA)**	- Demandeurs d'emploi longue durée (+d'un an) - Séniors (à partir de50 ans) - Travailleurs Handicapés (RQTH) - Bénéficiaires de certains minima sociaux (RSA / ASS / AAH)	Contrat de 20 heures minimum / semaine d'une durée de 6 à 24 mois (3 mois pour une personne condamnée bénéficiant d'un aménagement), Durée allant jusqu'à 5 ans dans certains cas : - Personnes de 50 ans et plus à la signature du contrat - Travailleur handicapé Cette durée peut être prolongée à titre dérogatoire jusqu'aux droits de la retraite pour les + 58 ans	SMIC Horaire Juillet 2021 : 10,25 € Brut / heure 1 554,58 € Mensuels Brut Soit 1 231,00 € Mensuels Net	**<u>Interlocuteurs</u>** : - Agence Pôle Emploi - Mission Locale (pour < 26 ans) - Cap Emploi (RQTH) **<u>Aides</u>** : - Exonération des cotisations patronales - Aide de l'État (elle correspond à un % de prise en charge par rapport au SMIC (fixé par les arrêtés des préfets des régions) dans la limite de 95 % du SMIC Horaire brut. Elle est modulable en fonction de la situation du bénéficiaire, de l'employeur, et des spécificités du marché de l'emploi,	C.U.I. - C.A.E : Secteur non marchand public / Associatif - Collectivité Territoriale - Personne Morale de droit privé (G.I.P.) - Organisme de droit privé à but non lucratif (associations, fondations, mutuelles, C.E.S.S., …) - Personne Morale de droit privé chargée de la gestion d'un service public (Sté HLM, SEM, …) - Société Coopérative d'intérêts collectifs
CDD SENIOR	>57 ans ; DE > 3 mois ou Contrat de sécurisation Professionnelle suite à licenciement économique	CDD limité à 3 ans (18 mois renouvelable 1 fois)			
CDD INSERTION Source : WWW//http: demarches.interieur.gouv.fr (Ministère de l'Intérieur)	A partir de 50 ans ET Demandeur Emploi longue durée (+ de 1 an) ET éligible au parcours d'insertion par acivité économique	CDD de 4 mois mini et limité à 2 ans maxi	Durée de travail : 20 Heures minimum par semaine SMIC Horaire Juillet 2021 : 10,25 € Brut / heure 1 554,58 € Mensuels Brut Soit 1 231,00 € Mensuels Net	Aucune aide pour les employeurs	EI = Entreprise d'insertion ETTI = Entreprise de Travail par Intérim ACI = Atelier Chantiers et Insertion AI = Associations Intermédiaires RQ = Régie de Quartier
	>57 ans ET Demandeur Emploi longue durée (+ de 1 an) ET éligible au parcours d'insertion par acivité économique	CDD de 4 mois mini et limité à 2 ans maxi (possibilité de le prolonger pour achever une action de formation professionnelle) Passerelle vers le CDII SENIOR			EI = Entreprise d'insertion ETTI = Entreprise de Travail par Intérim ACI = Atelier Chantiers et Insertion AI = Associations Intermédiaires RQ = Régie de Quartier
CDI INCLUSION SENIOR ***Source : Site Pôle Emploi (CLARA)***	>57 ans ET Demandeur Emploi longue durée (+ de 1 an) ET éligible au parcours d'insertion par acivité économique	CDI limité à 3 ans Il est complémentaire du CDD INSERTION SENIOR pour permettre une situation professionnelle stable pour atteindre l'âge de la retraite	SMIC Horaire Juillet 2021 :	Aucune aide pour les employeurs	EI = Entreprise d'insertion ETTI = Entreprise de Travail par Intérim ACI = Atelier Chantiers et Insertion AI = Associations Intermédiaires RQ = Régie de Quartier

**** Public Prioritaire = De 16 à moins de 26 ans – sans diplôme***
// Personne percevant le RSA / l'ASS ou AAH //
Demandeur d'emploi de plus d'un an

***** = Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en P.E.C.***

Le C.U.I. - C.I.E. n'est autorisé que les DOM pour par les Conseils départementaux dans le cadre des conventions annuelles d'objectifs et de moyen (CACRm) et donc régulièrement financés par les conseils départementaux